



PRIÈRE

DIX HEURES

Présentation et lecture de pétitions :

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à s'assurer que les patients qui sont en attente d'hébergement dans un foyer de soins personnels ne soient pas placés dans des collectivités éloignées et à envisager de collaborer avec l'ORS et la collectivité afin d'accélérer la construction et l'agrandissement des établissements de soins de longue durée dans la région. (W. Peters, L. Hiebert, T. J. Penner et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage l'installation sans délai de feux de circulation à l'intersection de la route provinciale à grande circulation n° 15 et de la route n° 206 à Dugald et qu'il reconnaisse la valeur de la vie et du bien-être des élèves et des citoyens manitobains. (C. Dunn, R. Fitzjohn, D. Belsham et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter la ministre de la Santé à envisager de revenir sur sa décision de ne pas permettre à un ophtalmologiste d'exercer sa profession à SWAN River et à envisager de collaborer avec la collectivité afin de fournir ce service sans délai. (B. Kent, R. K. Fullerton, L. Graham et autres)

M^{me} STEFANSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Conservation envisage de reconnaître qu'il aurait fallu prendre des mesures au moment opportun pour éviter le débordement des lagunes du parc provincial de Whiteshell et protéger l'environnement et qu'il envisage d'élaborer et de mettre en œuvre sans délai des stratégies à court et à long terme visant à remédier à cette situation. (S. Tower, J. Storimans, T. Brigden et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à envisager de garantir à 90 % des personnes qui ont de la famille au Manitoba et qui présentent une demande que celle-ci sera traitée dans un délai de 90 jours. (M. Baraind, A. A. Ballesteros, W. I. Maranan et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre chargé de l'application de la Loi sur la réglementation des alcools envisage de collaborer avec la Société des alcools du Manitoba afin de trouver d'autres solutions à la croissance des coûts administratifs et de revoir la décision d'augmenter de façon importante les droits de licence annuels et qu'il envisage de veiller à ce que les défis uniques auxquels font face les petites entreprises soient dorénavant mieux pris en considération. (F. Engel, M. Lambert, W. Palmer et autres)

M. BOROTSIK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Éducation, de la Citoyenneté et de la Jeunesse envisage de cesser de financer l'éducation au moyen de taxes scolaires et d'impôts destinés à l'enseignement prélevés à l'égard de toutes les propriétés au Manitoba et qu'il envisage de trouver une source de financement plus équitable, telle que les revenus généraux, en conformité avec l'obligation constitutionnelle de la province du Manitoba de financer l'éducation. (J. Hinthér, B. Hinthér, K. Gelley et autres)

M. le *ministre* BLAIKIE dépose :

le rapport annuel de la Table ronde manitobaine sur le développement durable pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009;

(Document parlementaire n° 11)

le rapport annuel de la pépinière de la forêt Pineland pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2009.

(Document parlementaire n° 12)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. MARTINDALE, EICHLER, CALDWELL et FAURSCHOU font des déclarations de député.

Pendant les déclarations de député, M. HAWRANIK invoque le *Règlement* au sujet de la composition du Comité des comptes publics.

M. HAWRANIK, M. le *ministre* BLAIKIE et M. DERKACH interviennent sur le rappel au *Règlement*.

Le président déclare le rappel au *Règlement* irrecevable.

M. HAWRANIK fait appel de la décision devant l'Assemblée. L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision du président.

POUR

ALLAN
ALTEMEYER
ASHTON
BLADY
BLAIKIE
BRAUN
BRICK
CALDWELL
CHOMIAK
DEWAR
HOWARD
IRVIN-ROSS
JENNISSEN
JHA
KORZENIOWSKI
LEMIEUX

MARCELINO
MARTINDALE
MCGIFFORD
MELNICK
NEVAKSHONOFF
OSWALD
REID
ROBINSON
RONDEAU
SARAN
SELBY
SELINGER
STRUTHERS
SWAN
WHITEHEAD
WOWCHUK 32

CONTRE

BOROTSIK
BRIESE
CULLEN
DERKACH
DRIEDGER
EICHLER
FAURSCHOU
GERRARD
GOERTZEN

GRAYDON
HAWRANIK
LAMOUREUX
MCFADYEN
MITCHELSON
PEDERSEN
SCHULER
TAILLIEU..... 17

La séance est levée à 12 h 34 et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George HICKES